

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

I- ENTITE ADJUDICATRICE

SNCF Réseau
Direction Territoriale Bourgogne Franche-Comté
CS 17813 - 22 rue de l'Arquebuse
21 078 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.23.71.00
Fax : 03.80.23.71.39

II- OBJET DU MARCHÉ

SNCF Réseau lance une consultation pour la réalisation des sondages au niveau du Tunnel du Creusot et des tranchées situées aux extrémités en vue de l'électrification de la ligne Nevers – Chagny : 15 DT IP 01.

III- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Avis également disponible sur le site : <http://www.sncf-reseau.fr/fr/fournisseurs>

IV- PROCÉDURE

La procédure est une procédure négociée après mise en concurrence. Les candidats sont invités à remettre spontanément, dès le départ, leur meilleure offre. Toutefois, le maître d'ouvrage n'exclut pas la faculté, après analyse, éventuellement de négocier et/ou de faire préciser les offres avec un ou plusieurs soumissionnaires pressentis.

V- DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET OFFRES

La date limite de réception des candidatures et offres est fixée au **2 juillet 2015 à 12h00.**

VI- CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Le soumissionnaire devra justifier de ses capacités techniques, professionnelles et financières. Il devra posséder la qualification SNCF suivante : « **Travaux Voies : 01 011** ». Il devra posséder également l'agrément SNCF des engins rail/route. La visite sur site est obligatoire.

VII- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

VIII- AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle peuvent être obtenus les renseignements relatifs à leur introduction :

Greffes du Tribunal Administratif de Paris,
7, Rue de Jouy,
75 181 Paris Cedex 04,
Tél. : 01.44.59.44.00 Fax. : 01.44.59.46.46
Email : greffe.ta-paris@juradmin.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 9 juin 2015.